

UN DOUTE?  
UNE QUESTION?

Guide du tri :  
[ville.levis.qc.ca/guidedutri](http://ville.levis.qc.ca/guidedutri)

OU

INFO-COLLECTE  
418 835-8225

  
**J'éco-agis!**



Imprimé sur du Rolland Enviro Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC®, EcoLogo et Procédé sans chlore.

12-2016

## À LÉVIS, PAS DE SAC DANS LE BAC!



Aidez-nous à mieux recycler à Lévis.

**Ne mettez pas les sacs de plastique dans le bac bleu, même s'ils portent le logo du recyclage.**

Ne placez pas les matières recyclables dans un sac de plastique. Déposez-les pêle-mêle dans le bac bleu.

Pour faciliter les opérations au centre de tri, retirez les circulaires du sac de plastique et jetez le sac de plastique à la poubelle.

## QUE DEVIENT LE CONTENU DES BACS BLEUS?

Saviez-vous que les matières recyclables sont triées dans le parc industriel de Lévis?

Les camions transportent le contenu des bacs bleus à la Société V.I.A. inc., une entreprise à but non lucratif, spécialisée dans le tri des matières recyclables depuis 40 ans. Grâce à des équipements de haute technologie, les matières recyclables sont soigneusement triées, mises en ballot et ensuite expédiées chez des entreprises pour la fabrication de nouveaux produits.

Pour plus d'information, consultez le site Internet [societevia.com](http://societevia.com)

## SURPLUS DE MATIÈRES RECYCLABLES?



- Pour gagner de l'espace dans le bac, pliez les boîtes et placez les plus grandes sous le couvercle.
- Ne déposez pas de matières à côté du bac bleu. Lors de la collecte, seules les matières dans le bac seront ramassées.
- Des points de dépôt pour les matières recyclables sont à votre disposition dans tous les quartiers de la ville. Informez-vous auprès de la ligne Info-collecte ou sur le site Internet de la Ville.

## RÉPARATION ET DÉMÉNAGEMENT

La Ville de Lévis fournit le bac bleu à ses citoyennes et citoyens et en effectue la réparation si celui-ci est brisé. Pour toute demande, il suffit de communiquer avec la ligne Info-collecte.

Si vous déménagez, vous devez laisser votre bac de récupération sur place pour le prochain occupant. Les bacs bleus numérotés appartiennent à la Ville et sont liés aux adresses civiles.



COLLECTE  
DES MATIÈRES  
RECYCLABLES  
GUIDE PRATIQUE



  
**J'éco-agis!**

Ville de  
**Lévis**

À CONSERVER

# MATIÈRES RECYCLABLES ACCEPTÉES DANS LE BAC BLEU

## PAPIER ET CARTON



- Carton ondulé et carton plat
- Journaux, revues et circulaires
- Boîtes de carton de lait ou de jus
- Boîtes d'aliments congelés
- Boîtes de jus avec l'intérieur en aluminium (Tetra Pak)
- Enveloppes (avec ou sans fenêtres)
- Papier à écrire
- Boîtes d'œufs
- Verres à café en carton ciré
- Papier déchiqueté (placez-le dans un sac de plastique transparent)

## MÉTAL



- Cannelles
- Boîtes de conserve
- Contenants, papier et assiettes d'aluminium
- Bouchons et couvercles

## VERRE



- Pots
- Bouteilles

## PLASTIQUE



- Tous les contenants de plastique portant ces logos  et 
- Bouchons et couvercles

### QUELQUES TRUCS PRATIQUES

- Videz et rincez les contenants
- Laissez les bouchons et les étiquettes sur les contenants
- Séparez les types de matières d'un même emballage (ex.: sortir le contenant de plastique de la boîte de biscuits)
- Faites une boule avec le papier d'aluminium

### FRÉQUENCE DE LA COLLECTE

La collecte des matières recyclables a lieu toutes les deux semaines. Référez-vous à ce pictogramme  sur le calendrier des collectes pour connaître les dates. Le calendrier est disponible sur le site Internet et dans les bibliothèques de la Ville de Lévis.

# MATIÈRES REFUSÉES DANS LE BAC BLEU

## PAPIER ET CARTON



- Papier ou carton souillé d'aliments (mettez-les dans le bac brun)
- Papier essuie-tout
- Papier-mouchoir
- Papier carbone
- Papier ciré
- Sacs avec une pellicule plastique (ex.: sac de nourriture pour les animaux)
- Enveloppes à bulles

## PLASTIQUE



- Sacs en plastique (même s'ils portent le logo du recyclage)
- Produits en plastique  (ex.: styromousse)
- Plastiques ne portant pas de logo (ex.: ustensiles jetables)
- Pellicule plastique
- Jouets en plastique
- Emballage de croustilles (chips)
- Broyeurs d'arrosage

Pour vous départir des matières suivantes : peinture, solvant, décapant, huile à moteur et leurs contenants, batteries et piles domestiques et tout autre résidu domestique dangereux (RDD), rendez-vous à l'écocentre, appelez la ligne Info-collecte ou consultez le site Internet de la Ville.

## MÉTAL



- Cintres
- Petits appareils électroménagers (ex.: grille-pain, bouilloire, etc.)
- Contenants de résidus dangereux (ex.: pot de peinture, aérosol et bonbonne de propane)
- Jouets de métal

## VERRE



- Ampoules électriques, lumières de Noël
- Tubes fluorescents
- Pyrex
- Verres à boire
- Porcelaine, céramique
- Vaisselle
- Vitres
- Miroirs

## AUTRES MATIÈRES



- Dosettes de café
- Appareils électroniques
- Vêtements et morceaux de tissu
- Bois (ex.: caisse de clémentines)
- Cordes à linge